Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

Numéro 82 février 2018

Numéro Spécial : Déplacements

Humeur

Ils avaient raison...

Déplacements

Pistes cyclables

Ecologie

No future ?

Edito

Les déplacements doux, que nous préconisons depuis longtemps, sont enfin à l'étude pour notre commune. Si nous sommes peu associés aux réunions de travail, placées sous l'égide de Loire Forez Agglomération, s'il est difficile d'obtenir la documentation technique, nous poursuivons notre engagement pour cette alternative au tout voiture !

Ainsi, un groupe de travail se réuni au sein du GRIM pour analyser les réalisations prévues et faire des propositions constructives à la municipalité et à Loire Forez.

Ici comme ailleurs, la Politique c'est aussi l'affaire des Citoyens !

Marie-José Faure

Présidente du GRIM

Parole d'élus

Déni de démocratie ?

Certains évènements récents sont là pour montrer qu'une résistance même très minoritaire peut faire basculer des décisions. Déni de démocratie diront certains en regard du retrait des projets NDL ou plus près de chez nous, tout près même, de l'A45. Déni de démocratie vraiment ?

Est-il vraiment démocratique de poursuivre le développement du transport aérien alors que les accords de la cop 21 largement arrachés par la France demandent une forte réduction des gaz à effets de serre et que le bilan carbone de ce transport ramené au km passager est une catastrophe ?

Déni de démocratie une autoroute qui va détruire des zones agricoles pour mener des milliers de véhicules engorger une entrée lyonnaise déjà saturée... ?

N'y a-t-il pas déni de démocratie quand en dépit de la volonté des élus la Poste, service publique, décide de fermer un bureau ?

Et

Comme la laïcité, la liberté, la démocratie est une notion à géométrie variable. Elle

n'est pas forcément portée par la voix du plus grand nombre. Elle est censée défendre le bien commun et demande pour cela une vision à long terme et une concertation éclairée et approfondie : La sagesse des peuples n'est pas celle des foules…La première s'est construite lentement, la seconde est…fo(u)lle.

Michel Garde

Conseiller Municipal

Pistes cyclables

La Communauté d'Agglomération travaille actuellement avec des cabinets d'études (IDE aménagement et 2 R Concept) pour la réalisation de pistes cyclables au sein de la commune mais aussi avec les communes voisines.

Au niveau de la commune un axe reliant Saint-Rambert (Saint-Côme) à Saint-Just (Place Gapiand) est en projet (environ 3,4 km).

Se pose le problème de la traversée du pont de la Loire. Pour l'instant ce qui est voté c'est un côté vélos et un côté piétons sur les trottoirs existants. Le changement de côté à la sortie et à l'entrée du pont demeure donc un point sensible de sécurité. Quels aménagements sont prévus pour réduire au maximum les risques ?

L'aménagement d'une passerelle en encorbellement aurait été plus sûr et plus durable.

Exemple de passerelle en encorbellement

Il semble, selon les plans, que le sens de circulation des vélos, sur la totalité du parcours, alterne en fonction des tronçons et nécessite un changement de sens à effectuer à plusieurs endroits. Il conviendrait donc de rendre plus cohérent et plus continu le sens de circulation pour plus de sécurité.

Une signalétique adaptée pour les cyclistes comme pour les automobilistes doit être envisagée par des panneaux et des marquages au sol pour renforcer encore la sécurité.

Un plan des itinéraires cyclables et un fléchage sont à mettre en place et à remettre à la population.

Où en sont également les pédibus qui ont montré à Saint-Just-Saint-Rambert comme dans de nombreuses villes, leurs intérêts dans de nombreux domaines ?

Le groupe de travail
« déplacements »

Point de vue d'un usager cycliste (Jean-Yves Bonnefoy)

-Autoriser le double sens vélos sur les routes à sens interdit : ça peut avoir pour vertu de faire ralentir les automobilistes. Il faut bien entendu une bonne signalisation.

-Dans le futur projet de pistes cyclables, envisager des limitations à 30 km/heure sur certaines parties.

-Il serait bien aussi que la mairie fasse des rappels ou mettent des chicanes sur les chemins des bords de Loire; ils sont encore trop souvent empruntés par des 2 roues motorisées voire des quads.

Vous aviez raison...

Ce mois de février nous rappelle un triste anniversaire : cela fait maintenant 8 années que Narcisse nous a quittés. En fin d'année 2017 Raymond, son ami et complice de l'AIE (Association Information Ecologie), est décédé. Ceux deux militants symbolisent pour moi la longue lutte contre le projet de déviation de la RD498.

Vous avez été les fers de lance du combat contre ce projet tel qu'il a été présenté et réalisé. Et, bien des années plus tard, force est de constater que votre vision des choses à l'époque correspond bien à la réalité actuelle : en effet faute de projets ambitieux en matière d'alternatives au tout voiture individuelle le Conseil Départemental n'est plus que dans la fuite en avant : construire des routes encore et encore pour tenter de canaliser un flux de véhicules en constante augmentation.

Après les contournements divers et variés dans les communes environnantes, la dernière en date face aux embouteillages quotidiens de plusieurs kilomètres va voir la construction d'une bretelle d'accès direct à l'A72 au bout de la RD498… on ne présente plus la note globale aux contribuables ligériens mais elle doit être salée par rapport aux estimations d'il y a 25 ans !!!

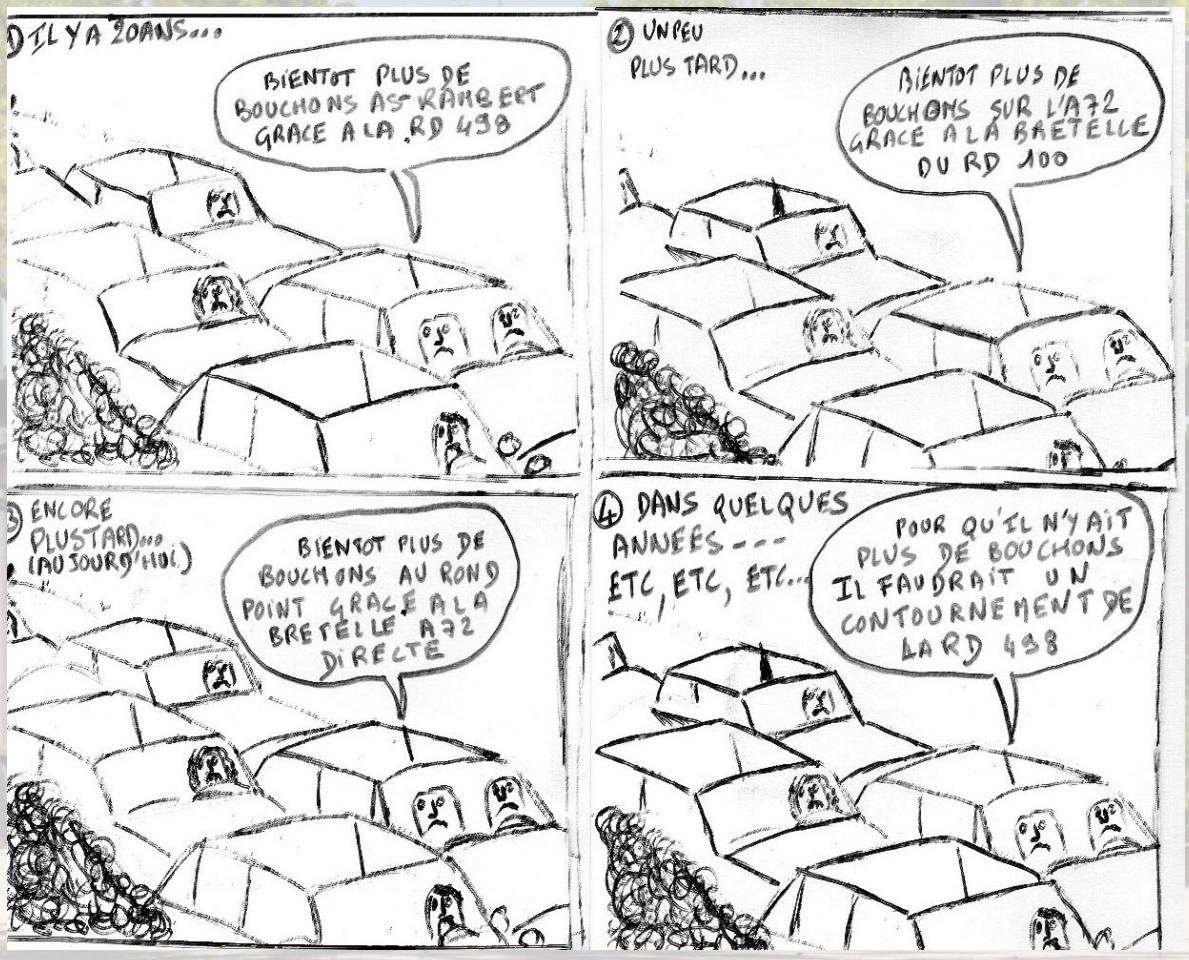

Parallèlement, quel bilan en matière de service public de transport (exemple : se rendre de Saint-Just-Saint-Rambert en transport en commun à l'hôpital Nord) ?

Et localement où sont les belles promesses de pistes cyclables qui devaient voir le jour en contrepartie de la construction de la 2x2 voies sur notre commune ?

Enfin ce n'est pas le rapport Spinetta sur l'avenir du rail qui préconise la disparition de la ligne Saint-Etienne - Clermont qui nous donne vraiment de l'espoir… les goudronneurs ont visiblement de belles années devant eux !

Jean-Michel Toubin

Dessine moi un futur

Comme l'écrirait Saint-Exupéry « Le futur sera ce que nous en ferons ...»
La municipalité majoritaire d'aujourd'hui, écrit le futur sur les bases d'un passé révolu, avec les certitudes d'une vérité basée sur une époque lointaine, celle des « trente glorieuses » C'est le fleurissement du béton à tous les étages.

Chaque parcelle verte se voit couverte de sa couche imperméable et solide comme l'airain. Pas la moindre végétation en compensation sur les parkings qui fleurissent avec le retour en force de la bagnole dans le centre ville. Tant d'énergie, de dépenses pour 3 heures de marché le dimanche matin ! Avec le boulevard Jean Jaurès, investissement lourd pour un résultat médiocre en terme d'aménagement urbain. Quelques arbres, une piste cyclable inutilisable, quelques bancs au bord de la route, qui va aller s'asseoir respirer les gaz des voitures ?
Les quelques parcelles vertes qui étaient épargnées sont attribuées aux lotisseurs pour ensuite s'apercevoir qu'il va falloir faire circuler tout ce petit monde.

Le lit majeur de Loire, notre patrimoine, est saccagé par un aménagement qui va à l'encontre de la gestion écologique d'un fleuve. Un manque d'écologie de base qui fonce vers un futur dont les terriens où qu'ils soient ne veulent plus.
La démocratie est elle la dictature de la majorité ? Pour quelques voix de plus et voilà la médiocrité citadine qui s'installe….pour longtemps !

José-Louis Théry

MUSIQUE ET DANSES
Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou
Printemps des Andes

St-Just St-Rambert
EMBARCADÈRE
Samedi 10 mars
20H30

Billets à l'Office du Tourisme : 04 77 52 05 14
et sur place à partir de 20h00

Renseignements : 06 79 36 34 39
untoitcesttout@gmail.com

Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 8 €

IPNS

Au profit de
UN TOIT…C'EST TOUT

Vie Associative

Présentation Collectif forézien Arts Solidaires

Créé en juin 2017, le Collectif forézien Arts Solidaires vise à permettre l'expression créative et la rencontre d'artistes amateurs et professionnels, à contribuer à des échanges artistiques, à promouvoir l'activité artistique de ses membres. Il organisera aussi des expositions ventes au profit d'associations humanitaires.

Accueilli par la Galerie Rêves d'Afrique et d'Ailleurs, il réunit aujourd'hui pour sa première exposition, dans un regard croisé peintures et sculptures d'Anne-Marie Simard-Grasset et photographies de Jean-Pierre Simard.

Anne-Marie jette un regard sur l'humain très poétique et affectueux avec des œuvres peintes ou sculptées pleines d'émotions fortes et d'une riche diversité *avec maîtrise et sensibilité.*

Fragments d'humanité, instants dérobés ou partagés, sur le vif ou dans la durée, les œuvres exposées croisent le regard de Jean-Pierre qui, lui aussi saisit l'instant d'enfants curieux, perplexes ou captivés, de retraités aux solitudes sereines ou lasses comme aux voisinages partagés, de foules actives, d'exclus, de travailleurs. Certaines œuvres d'Anne-Marie sont inspirées par des photos de Jean-Pierre, qui, en retour, a photographié d'autres tableaux pour les transformer, les déstructurer, grâce aux arts numériques, indissociables aujourd'hui de la photographie.

Avec leurs lumières et la force des teintes, la photo comme la peinture expriment la vie dans la plénitude rayonnante de ses mystères ou de son quotidien. Les statues, dans leur immobile relief, accentuent cette représentation du monde avec des êtres témoins.

Agenda

Réunion plénière
Mardi 6 mars 2018 18h30
local des élus

Préparation du conseil
Samedi 24 mars 2018 9h00
local des élus

Conseil municipal
Jeudi 29 mars 2018 19h15
Salle Prieuré Bas

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/ et sur https://www.facebook.com/gauche42170

Bulletin d'adhésion au GRIM

Situés à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire), nous représentons une association avec le but de créer et d'animer un Groupe de Réflexion et d'Information Municipale (G.R.I.M.).

Une de ses spécificités réside dans le fait que ses membres sont animés d'un véritable esprit d'équipe et partagent des valeurs de gauche.

Chacun a son rôle, son utilité, son entité. Il s'acquitte d'une ou plusieurs missions au sein de l'association et les résultats que nous obtenons sont le fruit d'un travail communautaire. Nous apprenons, nous échangeons, et nous nous améliorons ensemble.

Nous avons aussi la chance d'avoir des élus au Conseil Municipal, nous nous sommes battus pour cela. Ceux-ci sont très présents et actifs, mais aussi très sollicités. Un de nos rôles premier est de leur prêter main-forte.

Ensemble agissons, l'essentiel est d'avancer ! Si vous décidez de nous rejoindre, soyez les bienvenus car la démocratie, la solidarité et Saint-Just-Saint-Rambert ont bien besoin de vous.

Merci à toutes et tous.

Très cordialement

La Présidente

Faure Marie-José

Je souhaite adhérer au Groupe de Réflexion et d'Information Municipale de Saint-Just-Saint-Rambert.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville :_____

Téléphone :_____ Signature :

E-mail :_____

Je joins 25 € pour la cotisation pour l'année 2018 par chèque, libellé au GRIM à :
GRIM Saint-Just-Saint-Rambert,
A envoyer à :
monsieur Jean-Michel Toubin
5 impasse des Peyrardes 42170 St.Just-St.Rambert.